

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de L'Education et des Collèges
Service des Actions Educatives
12326

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 20 SEPTEMBRE 2019
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : MME VALERIE GUARINO**

OBJET : Actions éducatives en faveur des collèges publics, privés et des Maisons Familiales et Rurales - Année 2019/2020 et attribution de la subvention pour l'achat de fruits et légumes du terroir pour les collèges publics.

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la Déléguée aux Collèges, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Le Conseil Départemental a inscrit au budget 2019 un budget de près de 3,5 millions destiné, suite à un appel à projet, à l'attribution de subventions à des associations pour la mise en œuvre du guide des actions éducatives 2019/2020 dans les collèges et les Maisons familiales et rurales des Bouches du Rhône.

Ces crédits permettent aussi d'aider les collèges publics à acheter des fruits et légumes frais, de saison et du terroir, dans le cadre du programme "La Provence de mon assiette".

Vous trouverez en annexes les propositions qui vous sont soumises.

Ces propositions, pour les actions éducatives, s'inscrivent dans les objectifs du Plan Charlemagne 2017/2027, à savoir :

Les actions prioritaires de niveaux de classes:

- 6ème : le respect de notre environnement avec la découverte du patrimoine naturel de la Provence et l'opération « Notre propre collègue »,
- 5ème : le respect de soi-même avec la prévention des addictions (drogue, alcool, Internet, pornographie, écrans, réseaux sociaux, jeux vidéo) et la bonne alimentation (La Provence dans mon assiette),
- 4ème : le respect des autres avec l'objectif de former les jeunes aux gestes qui sauvent, à la sécurité routière et à la prévention de la violence en milieu scolaire,
- 3ème : le respect de la mémoire avec la visite du Mémorial du Camp des Milles.

Les actions prioritaires de tous niveaux de classes :

- Culture : découverte des musées et du patrimoine culturel matériel français et notamment provençal,
- Education à l'image et aux bons usages du numérique,
- Découverte du monde professionnel,
- Savoir être, politesse et savoir-vivre,
- Passeur de Mémoire 2019 : les racines de la construction européenne,
- La gastronomie avec MPG 2019.

Des actions complémentaires, sur différentes thématiques, permettent de conforter les apprentissages formels.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL